

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 27 janvier 2022**

Objet : Budget Primitif 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept janvier à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le dix-huit janvier 2022, se réunit en session ordinaire, sous forme de visio-conférence., sous la présidence de Jean-Marie Bost, son Président.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 38 (dont 2 procurations) - 98 voix

Votants : 38 Pour soit 98 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix – Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2 ^{ème} VP - VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE - 6 voix – 3 ^{ème} VP VISIO	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix – 4 ^{ème} VP - VISIO	Vice-Président Département Hte-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5 ^{ème} VP - VISIO	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6 ^{ème} VP - VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille
Aquitaine	
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 ^{ème} VP - PRESENTIEL	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mme Patricia BUISSON – 6 voix – VISIO	Vice-Présidente Département Corrèze
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Mr Camille CARCAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Portes Creuse Marche
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix - VISIO	Président du Syndicat de la Diège
Mme Céline COLLET-DUFAYS – 1 voix - VISIO	Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr P.Vidau) – 2 voix – VISIO	Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Pays Dunois
Mr Stéphane DELAUTRETTE - 1 voix - VISIO	Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Alain FAUCHER – 1 voix - VISIO	Vice-Président CC Noblat
Mr Bruno FLEURY – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Thierry GODME – 1 voix - VISIO	Vice-Président de la CC Val de Vienne
Mr Laurent GUINARD – (suppléant de Mr Peyresbianques) - 1 voix – VISIO	Conseiller Municipal CC Gartempe St Pardoux
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr P.Allard) - 1 voix – VISIO	Vice-Président de la CC POL
Mr Mathieu HAZOUARD – 15 voix - PRESENTIEL	Conseiller Régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Jean-Marie HORRY - 1 voix – VISIO	Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Mr Christian JACQUIER – (procuration donnée à Mr Barrière) – 1 voix	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Jean-François LABBAT – 1 voix - VISIO	Vice-Président Tulle Agglo
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix – VISIO	Président de la CC Briance Combade
Mr Vincent LEONIE – (Procuration donnée à Me JM Bost) - 2 voix	Adjoint au Maire de la Ville de Limoges
Mr Alain MARSAT – (suppléant de Mr F.Comby) – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Jean-Michel MONTEIL – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Midi Corrèzien
Mr Guy MONTET – 1 voix – VISIO	Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne
Mme Annick MORIZIO – (suppléante de Mr Leblois) – 6 voix – VISIO	Vice-Présidente CD87
Mr Thierry MUZETTE – 1 voix - VISIO	Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix - VISIO	Délégué communautaire Syndicat de la Diège
Mr Christian PRADAYROL - 2 voix - VISIO	Vice-Président Agglo Bassin Brive
Mr Joël ROYERE – (suppléant de Mr Cotiche) – 1 voix	Conseiller communautaire CC Creuse Sud-Ouest
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme H. Faivre) - 6 voix	Présidente du Département de la Creuse
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix – VISIO	Conseillère Départementale de la Corrèze
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix	Vice-Président Agglo Grand Guéret
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières
Mr Albin FREYCHET – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – (et sa suppléante) - 2 voix	Adjointe au Maire de Limoges
Mr Bernard LAUSERIE – (et son suppléant) - 1 voix	Conseiller communautaire CC ELAN
Mr Henri LECLERE – (et son suppléant) - 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) – 6 voix	Conseiller Départemental Creuse
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix	Président CC Pays Sostranien
Mr Philippe MOULIN – (et son suppléant) – 1 voix	Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix	Président CC Bénévent Grand Bourg
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix	Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Philippe ROCHE – (et son suppléant) – 2 voix	Délégué titulaire du Syndicat de la Diège
Mr Vincent TURPINAT – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Mr Pierre VERGNOLLE – (et son suppléant) – 1 voix	Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Mr François VINCENT – (et son suppléant) – 15 voix	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mr Rémy VIROULAUD – (et son suppléant) – 2 voix	Adjoint au Maire Ville de Limoges

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

Il est proposé ci-après la présentation du **Budget Primitif 2022, du Budget Principal et de chacun des Budgets Annexes**, par section : fonctionnement/investissement et par dépenses/recettes.

Ces budgets primitifs 2022 tiennent compte à la fois de **l'affectation des résultats 2021** (cf Rapport N°2 du présent Comité Syndical) et des **orientations budgétaires** présentées le 1^{er} décembre 2021.

BUDGET PRINCIPAL

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Principal le budget 2022 ci-dessous :

	BP 2022	BP 2021	% Evolution BP 21/22	CA 2021	% Réalisation BP 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
011 (Charges à caractère général)	275 480 €	286 500 €	-4%	274 438,69 €	96%	256 941,77 €	319 983 €	316 753,27 €
012 (Charges de personnel)	594 300 €	544 340 €	9%	540 321,99 €	99%	509 482,96 €	501 018 €	421 022,31 €
014 (Atténuations de produits)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	500,00 €	0 €	0 €
65 (Autres charges de gestion courante)	187 450 €	204 388 €	-8%	193 569,74 €	95%	168 966,59 €	729 373 €	414 824,34 €
66 (Charges financières)	14 300 €	19 832 €	-28%	19 830,48 €	100%	49 327,60 €	73 949 €	62 877,99 €
67 (Charges exceptionnelles)	595 000 €	590 000 €	1%	576 451,14 €	98%	561 816,24 €	24 817 €	14 198,55 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €	200 000 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 666 530 €	1 845 060 €	-10%	1 604 612,04 €	87%	1 547 035,16 €	1 649 141 €	1 229 676,46 €
DEPENSES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections)	1 325 530 €	1 233 773 €	7%	2 903 497,50 €	235%	918 344,01 €	848 514 €	533 659,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 325 530 €	1 233 773 €	7%	2 903 497,50 €	235%	918 344,01 €	848 514 €	533 659,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 992 060 €	3 078 833 €	-3%	4 508 109,54 €	146%	2 465 379,17 €	2 497 655 €	1 763 335,46 €

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Les charges à caractère général 2022 ont été évaluées au plus juste des réalisations de 2021 et dans une volonté de réduire autant que possible ce poste de dépenses.

Par poste de dépenses, les caractéristiques les plus marquantes sur le chapitre 011 sont les suivantes :

Comptes/postes	BP 2022	BP 2021	Hausse	Baisse
60 – Achats de fournitures (fournitures administratives, entretien, carburant)	9,8K€	9,1K€	- fournitures petits équipements	- carburant
61 -Services extérieurs (location immobilière, véhicules, imprimante, charges locatives, assurance, maintenance informatique)	67,1K€	74,6K€		- Charges locatives (rattrapage en 2021 des loyers non payés en 2020)
62 – Autres services extérieurs (Honoraires AMO, relations publiques, réceptions, nettoyage des locaux, cotisations, frais de télécommunication...)	198,5K€	202K€	- honoraires AMO (+2%) - annonces, insertion, relations publiques,	- frais d'affranchissement et de télécommunication, - frais de commission bancaire et dossier

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

N°814-2

Ci-dessous un détail du compte 6226 « Honoraires AMO » :

Type prestation	Type sous prestation	Nom du Prestataire	BP 2022	BP 2021	CA 2021
Conseil communication	Communication	BUREAU FRANCINE	40 000 €	38 000 €	51 958,80 €
Graphisme communication / Vidéos	Communication	LE 400 STUDIOS MULTISUPPORTS	0 €	3 500 €	3 531,00 €
Conseil Financier lot 1	Finances	PARTENAIRES FINANCES LOCALES	20 000 €	22 500 €	14 220,00 €
Conseil Financier lot 2	Finances	CAPHORNIER	20 000 €	20 500 €	19 710,00 €
Conseil juridique	Juridique	SPHERE PUBLIQUE	30 000 €	30 000 €	31 200,00 €
Conseil technique	Technique	ANT CONSEIL	0 €	15 000 €	11 196,00 €
AMO Généraliste	Généraliste/stratégique	CAP HORNIER / ANT CONSEIL	45 000 €	20 000 €	14 433,00 €
Assistance/formation nouveau logiciel gestion financière	Informatique	BERGER LEVRAULT	5 000 €	6 000 €	4 899,60 €
Assistance hébergement informatique des données	Informatique	BSI LIMOGES	1 500 €	2 500 €	1 032,00 €
Autre	Autre	AEXEDRE	0 €	0 €	1 320,00 €
Autre	Autre	SOUS TRAITANCE SERVICES	0 €	0 €	502,87 €
Autre	Autre	APAVE	0 €	0 €	1 200,00 €
TOTAL Prestataires extérieurs			161 500 €	158 000 €	155 203,27 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 011 « charges à caractères générales », un montant de **275 480€** (-4% par rapport à 2021).

CHARGES DE PERSONNEL :

Les charges de personnel augmentent à nouveau sur l'exercice 2022. La principale raison est le recrutement d'un nouvel agent dont le salaire est pris en compte au budget sur 11 mois.

Le budget tient compte également de l'évolution de carrière des agents en poste avec changement de grade et d'échelon.

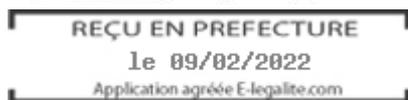
Il est donc proposé d'inscrire, sur le budget 2022, chapitre 012 « charges de personnel » un montant de **594 300€** (+9% par rapport à 2021).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les charges de gestion courantes recouvrent principalement :

- les redevances versées à Orange pour la location de ses infrastructures de génie civil (fourreaux, appuis aériens) concernant les opérations de MED et les raccordements de sites prioritaires. Une enveloppe de **180 000€** est prévue pour 2022 pour payer ces redevances (*baisse de 9% - rattrapage en 2021 du mois de décembre 2020 non payé en 2020*).
- les indemnités, frais de missions et caisse de retraite élus pour un montant total de **7 450€** (*hausse de 1,5%*).

Il est proposé d'inscrire, sur le budget 2022, chapitre 65 « autres charges de gestion courante » un montant de **187 450€** (-3% par rapport à 2021)



CHARGES EXCEPTIONNELLES :

-les contributions versées à AXIONE LIMOUSIN, dans le cadre du **contrat de concession**, pour remise en affermage des infrastructures **MED 1** (SDAN Pilote - **Avenant 29** – 66 opérations de Montée en Débit et 13 opérations d'opticalisation de NRA – 241K€ par an) et **MED 2** (Axe 2 bis - **Avenant 39** – 105 opérations de Montée en Débit et 15 opérations d'opticalisation de NRA – 300K€ par an). A noter que ces contributions annuelles sur chacun des avenants sont révisées au 1^{er} septembre de chaque année par application d'un coefficient de révision de prix (index travaux publics). **580 000€** sont prévues pour 2022 (+2% par rapport à 2021, réajustement du coefficient de révision de prix).

-les pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossier de Fin de Travaux dans les délais. Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par Bouygues Energie et Services. **15 000€** sont prévues pour 2021.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 67 « charges exceptionnelles », un montant de **595 000€** (+3% par rapport à 2021).

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux intérêts du **dernier emprunt** en cours et la comptabilisation des ICNE.

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 01/06/22	TOTAL ECHEANCE 2022	CAPITAL 2022	INTERETS 2022	Échéance	Taux
Caisse Epargne (18 ans) - 1ère échéance en 2007 Terme en Juin 2024	1 932 066,20 €	440 462,47 €	158 689,84 €	141 115,39 €	17 574,45 €	01/06/2022	3,99%
TOTAL	2 307 066,20 €	440 462,47 €	158 689,84 €				
TOTAL imputation 1641				141 115,39 €			
TOTAL imputation 66111					17 574,45 €		

est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 66 « charges financières », un montant de **14 300€** (-28% par rapport à 2021).

CHARGES D'AMORTISSEMENTS

Le montant prévisionnel de ce poste pour 2022 tient compte des opérations de travaux terminées en 2021 et d'un réajustement de l'état de l'actif effectué avec la Paierie Départementale.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 42 « opérations d'ordre de transfert entre sections » un montant de **1 325 530€** (+7% par rapport à 2021).

Au total, les dépenses prévisionnelles de fonctionnement vont augmenter en 2022 de **5%** principalement sous l'effet des postes : charges de personnel et amortissements.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Principal le budget 2022 ci-dessous

	BP 2022	BP 2021	% Evolution BP 21/22	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
002 (résultat reporté - Excédent de fonctionnement)	298 565,85 €	165 545,51 €	80%		0%			
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €	1 000 €	0%	11 283,82 €	1128%	0,00 €		896 868,77 €
74 (dotations, subventions, participations)	1 121 520 €	1 219 558 €	-8%	1 221 178,79 €	100%	1 162 333,80 €	1 049 978 €	
75 (autres produits de gestion courante)	270 000 €	244 721 €	10%	297 246,62 €	121%	247 407,01 €	268 992 €	174 849,28 €
013 (Atténuation de charges)	300 €	0 €	100%	1 377,00 €	0%	3 224,97 €	0 €	0,45 €
77 (Produits exceptionnels)	15 000 €	20 000 €	-25%	1 682 038,88 €	8410%	15 611,24 €	45 300 €	2 241,24 €
					0%			
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 705 386 €	1 650 823 €	3%	3 213 123,11 €	195%	1 428 577,02 €	1 364 269 €	1 073 959,74 €
RECETTES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections-subsv équipement)	1 286 674 €	1 428 010 €	-10%	1 428 006,77 €	100%	1 082 823,00 €	1 046 576 €	751 360,00 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 286 674 €	1 428 010 €	-10%	1 428 006,77 €	100%	1 082 823,00 €	1 046 576 €	751 360,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 992 060 €	3 078 833 €	-3%	4 641 129,88 €	151%	2 511 400,02 €	2 410 845 €	1 825 319,74 €

AUTRES DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS :

Hors « contributions statutaires » est inscrit sur ce chapitre **32 000€** au titre de la valorisation comptable de mise à disposition à titre gratuit des locaux de GAIA conformément à la convention d'occupation signée avec la Région Nouvelle Aquitaine (2 500€ par bureau). Un coefficient de révision de prix est par ailleurs appliqué.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Les autres produits de gestion courante concernent le versement de **redevances annuelles**, comme récapitulé ci-dessous :

-par **AXIONE LIMOUSIN**, au titre :

- des frais de contrôle dans le cadre du contrat de concession,
- d'affermage dans le cadre des différents avenants d'affermage,
- d'un remboursement des frais IBLO RCA/RDER payées à Orange (avenant 42 du contrat de DSP),
- d'un remboursement des droits d'usage versés à SEHV au titre de l'année 2020 sur certaines opérations de montée en débit.

-par **ORANGE** :

- d'utilisation du réseau DORSAL (redevances PRM pour 171 sites en service),

Libellé Chap	Articles	Libellé article	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	Ecart en valeur BP 2022/BP 2021	CA 2021
Sommes Autres produits de gestion courante			270 000 €	244 721 €	10%	25 279 €	297 246,62 €
Chap 75 - Autres produits gestion courante	751	Redevances pour concession	14 000 €	18 000 €	-22%	-4 000 €	12 125,00 €
	757	Redevances affermage	31 000 €	30 978 €	0%	22 €	30 788,00 €
	7588	Autres produits gestion courante - Redevance annuelle versée par Orange	197 000 €	195 743 €	1%	1 257 €	196 443,83 €
	7588	Autres produits gestion courante - Rbt Axione Lim RCA Orange	25 000 €	0 €	0%	25 000 €	51 535,95 €
	7588	Autres produits gestion courante - Rbt Axione Lim RdV SEHV	3 000 €	0 €	0%	3 000 €	6 352,80 €
	7588	Divers	0 €		0 €	0,00 €	1,04 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **270 000€** (+10% par rapport à 2021).

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Sont inscrits :

- les **remboursements** par BOUYGUES ENERGIE SERVICES des **pénalités** facturées par Orange au Syndicat Mixte pour retard de commande. En 2021, ont été demandés les remboursements de novembre 2020 à octobre 2021.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 77 « produits exceptionnels », un montant de **15 000€** (-25% par rapport à 2021).

ATTENUATIONS DES CHARGES :

Est inscrit la **compensation** financière versée par l'Etat au titre de l'**indemnité inflation**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 013 « Atténuation de charges », un montant de **300€**.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »

Le montant HT des subventions reçues en 2021 sur le compte 13 s'élève à **2,397M€** soit un amortissement supplémentaire de 59 938€. Est intégré en complément un réajustement des comptes 131 et 139 effectué avec la Paierie Départementale.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 42 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **100 000€** (+7% par rapport à 2021).

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

N°814-6

Au global, le montant de l'ensemble des recettes à inscrire en 2022 sur la section de fonctionnement va s'élever à 1,603M€ € contre 1,513M€ soit une **hausse de 6%** (+90K€ en valeur).

Conformément au Compte Administratif 2021 (cf rapport R01), le résultat de l'exercice 2021 sur la section de fonctionnement sera **excédentaire de 133 020,34€** soit un résultat cumulé à reporter sur l'exercice budgétaire 2022 de **298 565,85€**.

Ce qui porte le montant total des recettes de fonctionnement hors contributions statutaires et avec report à 1,902M€ contre 1,680M€ soit **+ 13%**.

CONTRIBUTIONS FINANCIERES DES MEMBRES :

Au final, la base d'équilibre 2022, qui permet de calculer la **contribution financière** des membres, est estimée à **1 089 520 €** soit une baisse de **-7.56%** (- 89 130€ en valeur) par rapport à celle de 2021.

Conformément aux statuts en vigueur, ci-après la répartition par membre :

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20220127-CS102_D814B


N°814-7

Collectivités membres / EPCI	Dpt	Poids statuts BP	Population municipale 2021 / calcul contribution DORSAL	Montant 2022 à répartir BP
Région Nouvelle-Aquitaine		37,50%		408 570,11 €
Département de la Corrèze		11,25%		122 571,03 €
Département de la Creuse		11,25%		122 571,03 €
Département de la Haute-Vienne		11,25%		122 571,03 €
Commune de Limoges	87	3,75%	130 876	40 857,01 €
Communauté Agglomération du Bassin de Brive	19	3,75%	107 281	40 857,01 €
CC < 20 000hab		11,875%		129 380,53 €
CC > 20 000hab		9,375%		102 142,53 €
Total		100,00%		1 089 520,29 €
Montant BP base équilibre				1 089 520,29 €
Tulle Agglo	19	2,25%	44 658	24 541,51 €
Syndicat de la Diège	19	1,82%	36 065	19 819,28 €
CA du Grand Guéret	23	1,47%	29 066	15 973,03 €
CC ELAN Limousin Avenir Nature	87	1,40%	27 765	15 258,07 €
CC Porte Océane Limousin (POL)	87	1,30%	25 686	14 115,57 €
CC Haut Limousin en Marche	87	1,14%	22 628	12 435,07 €
SS total EPCI > 20 000 hab			185 868	102 142,53
CC Creuse Confluence	23	0,87%	16 742	9 459,28 €
CC Val de Vienne	87	0,84%	16 217	9 162,65 €
CC Creuse Sud Ouest	23	0,71%	13 705	7 743,36 €
CC Marche et Combraille en Aquitaine	23	0,71%	13 614	7 691,95 €
CC Pays de Nexon, Monts de Chalus	87	0,68%	13 042	7 368,77 €
CC Midi Corrèzien	19	0,67%	12 956	7 320,18 €
CC Pays St Yrieix	87	0,62%	12 038	6 801,50 €
CC Creuse Grand Sud	23	0,62%	12 026	6 794,72 €
CC Noblat	87	0,61%	11 789	6 660,82 €
CC Ouest Limousin	87	0,59%	11 306	6 387,92 €
CC Xaintrie Val'Dordogne	19	0,59%	11 298	6 383,40 €
CC Pays Sostranien	23	0,56%	10 810	6 107,68 €
CC Ventadour Egletons Monédières	19	0,53%	10 148	5 733,65 €
CC Pays d'Uzerche	19	0,51%	9 875	5 579,40 €
CC Briance Sud Haute-Vienne	87	0,47%	9 125	5 155,65 €
CC Pays de Lubersac Pompadour	19	0,39%	7 495	4 234,70 €
CC Pays Dunois	23	0,37%	7 067	3 992,87 €
CC Bénévent /Grand Bourg	23	0,36%	6 983	3 945,41 €
CC Portes Creuse en Marche	23	0,34%	6 646	3 755,01 €
CC Briance Combade	87	0,28%	5 342	3 018,24 €
CC Portes de Vassivière	87	0,29%	5 641	3 187,18 €
CC Gartempe St Pardoux	87	0,27%	5 126	2 896,20 €
SS total EPCI < 20 000 hab			228 991	129 380,53

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

N°814-8

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Principal 2022, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

BP 2022			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP	RECETTES REELLES	BP
011 (Charges à caractère général)	275 480 €	002 (résultat 2021 reporté)	298 565,85 €
012 (Charges de personnel)	594 300 €	70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	0 €
014 (Atténuations de produits)	0 €	74 (dotations, subventions, participations)	1 121 520 €
65 (Autres charges de gestion courante)	187 450 €	75 (autres produits de gestion courante)	270 000 €
66 (Charges financières)	14 300 €	013 (Atténuation de charges)	300 €
67 (Charges exceptionnelles)	595 000 €	77 (Produits exceptionnels)	15 000 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 666 530 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 705 386 €

DEPENSES D'ORDRE	BP	RECETTES D'ORDRE	
042 (transfert entre sections)	1 325 530 €	042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 286 674 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 325 530 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 286 674 €

TOTAL FONCTIONNEMENT	2 992 060 €		2 992 060 €
-----------------------------	--------------------	--	--------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire, en dépenses d'investissement du Budget Principal, le budget 2022 ci-dessous :

	BP 2022	BP 2021	% Evolution BP 22/21	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
D001 (résultat reporté - Déficit investissement)	0,00 €	0,00 €			0%			
20 (immobilisations incorporelles)	103 200 €	114 700 €	-10%	4 790,67 €	4%	70 309,36 €	47 081 €	2 706 480,00 €
204 (subventions d'équipements versées)	4 500 €	20 000 €	-78%	3 682,60 €	18%	17 572,35 €	28 383 €	5 419,50 €
21 (immobilisations corporelles)	5 000 €	3 000 €	67%	3 160,80 €	105%	3 657,60 €	3 514 545 €	3 983,92 €
23 (Immobilisations en cours - RAR)	3 170 952 €	1 526 656 €	108%	77 847,22 €	5%	278 303,47 €	2 555 483 €	11 544 426,14 €
13 (Subventions d'équipements)	1 880 860 €	3 689 530 €	-49%	3 173 991,11 €	86%	1 770,23 €	662 960 €	0,00 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	141 116 €	135 701 €	4%	135 700,92 €	100%	142 994,20 €	162 987 €	158 172,43 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	1 125 000 €	-100%	0,00 €	0%	1 125 000,00 €	1 125 000 €	1 457 142,00 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 305 628 €	6 614 587 €	-20%	3 399 173,32 €	51%	1 639 607,21 €	8 096 440 €	15 875 623,99 €

DEPENSES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	1 286 674 €	1 207 042 €	7%	1 428 006,77 €	118%	1 082 823,00 €	1 046 576 €	751 360,00 €
041 (Opérations patrimoniales)	14 500 €	42 000 €	-65%	3 967 926,52 €	9447%	3 532 339,00 €	2 894 488 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 301 174 €	1 249 042 €	4%	5 395 933,29 €	432%	4 615 162,00 €	3 941 064 €	751 360,00 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 606 802 €	7 863 630 €	-16%	8 795 106,61 €	112%	6 254 769,21 €	12 037 504 €	16 626 983,99 €
--	--------------------	--------------------	-------------	-----------------------	-------------	-----------------------	---------------------	------------------------

Il se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Sont concernées les dépenses relatives aux Droits d'Usages IRU dans le cadre de l'**offre NetCity** (1 convention avec le Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour 4 opérations prévisionnelles)

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 20 « immobilisations incorporelles » un montant de **103 200€** (-10% par rapport à 2021).

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES :

Sont concernées les dépenses relatives au programme d'**inclusion numérique** (Internet pour tous pour au moins 3Mbit/s) fondé sur la mobilisation et la mise à disposition de technologie d'accès Internet alternatives telles que la boucle locale radio (confié à Axione Limousin dans le cadre de l'avenant 33) et le satellite (géré par le Syndicat). Ce dispositif tend logiquement à diminuer du fait du développement du déploiement FttH sur le territoire des 3 départements de l'ex limousin.

Chapitres	Libéllé Chap	Articles	Libellé article	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021
Chap 204 - Subventions d'équipements versées	Somme Subventions d'équipement versées			4 500 €	20 000 €	-78%
	Subventions d'équipement versées	20421	Aide à l'installation par satellite ou wifi	3 000 €	15 000 €	-80%
		20421	Inclusion numérique Avenant 33 AXIONE	1 500 €	5 000 €	-70%

est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 204 « subventions d'équipement versées » un montant de **4 500€** (-78% par rapport à 2021), comme détaillé ci-dessous.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Sont concernées les dépenses relatives à l'achat de mobilier et de matériel informatique comme précisé ci-dessous :

Chapitres	Libéllé Chap	Articles	Libellé article	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021
Chap 21 - Immobilisations corporelles	Somme Immobilisation corporelles			5 000 €	6 000 €	-17%
	Immobilisations corporelles	21538	Réseaux divers - Autres réseaux	0 €	0 €	0%
	Immobilisations corporelles	2183	Matériel bureau et informatique	4 500 €	5 500 €	-18%
	Immobilisations corporelles	2184	Mobilier	500 €	500 €	0%

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 21 « immobilisations corporelles » un montant de **5 000€** (-17% par rapport à 2021).



IMMOBILISATIONS EN COURS :

Sont inscrites ici les dépenses prévisionnelles des opérations de travaux de raccordement de sites programmées et à venir dans le cadre du nouveau marché de travaux « vie du réseau ». A préciser que les opérations programmées dans ce marché impactent aussi les 3 budgets annexes

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 23 « immobilisations en cours » pour le financement de ces opérations **3 970 952€**.

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits ici les remboursements à effectuer :

- à la Région Nouvelle Aquitaine sur des trop perçus,
 - sur certaines conventions du SDAN,
 - sur le dossier FEDER suite à un contrôle CICC-Autorité d'audit des fonds européens « Raccordement en fibre optique de sites prioritaires - Souscription d'IRU sur support fibre »

- à la Région Nouvelle Aquitaine et aux Départements de la Corrèze et de la Creuse, conformément à la décision prise au bureau du 16 novembre 2021 sur l'affectation de la **cession** par la Région de la moitié des **actions** détenues par DORSAL au sein de la SPL NATHD pour un montant total de 1,6M€.

Chapitres	Libelle Chap	Articles	Libellé article	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021
	Somme Subventions d'équipement			1 880 860 €	3 689 530 €	-49%
Chap 13 - Subventions d'équipement	Somme Subventions d'équipement à amortir			488 000 €	3 689 530 €	-87%
	Subventions d'équipement	1312	Remboursement Sub invest Région	480 000 €	3 507 535 €	-87%
	Subventions d'équipement	1313	Remboursement Sub invest Dpt	0 €	181 995 €	0%
	Subventions d'équipement	13158	Remboursement Sub invest EPCI	0 €	0 €	0%
	Subventions d'équipement	1317	Remboursement Sub invest FEDER	28 000 €	0 €	0%
	Somme Subventions d'équipement non amorties			1 392 860 €	0 €	0%
	Subventions d'équipement	1322	Subventions équipement non amortissable - Région - Rbt Région actions SPL	835 715 €		
	Subventions d'équipement	1323	Subventions équipement non amortissable - Départements Creuse/Corrèze - Rbt Région actions SPL	557 145 €		

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 13 « subventions d'équipement » un montant de **1 880 860€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES :

Sur la base du dernier emprunt en cours, comme indiqué dans le tableau figurant dans « charges financières », la dépense en capital, conformément au tableau d'amortissement, est de **141 116€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » ce montant.

OPERATIONS D'ORDRE :

Sont concernés :

- CHAP 040 : les amortissements des subventions d'équipement (articles 139),
- CHAP 041 : au titre du régime de droit à déduction de TVA par le biais du délégataire, les remboursements de TVA sur les opérations listées dans les avenants signés avec AXIONE LIMOUSIN.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**,

- chapitre 040 « Opérations d'ordre et transfert entre section » un montant de **1 286 674€**
- chapitre 041 « Opérations patrimoniales » un montant de **14 500€**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Principal le budget 2022 ci-dessous :

Il se décompose comme suit :

INVESTISSEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% Evolution BP 21/22	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
R001 (résultat reporté - Excédent d'Investissement)	4 607 643,30 €	4 084 655,40 €	13%		0%			
					0%			
13 (subvention d'investissement)	644 629 €	2 682 168 €	-76%	2 397 532,47 €	89%	5 869 767,38 €	2 387 299 €	11 324 038,95 €
20 (Immobilisations incorporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	1 080 €	1 678 800,00 €
21 (Immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	4 433 079 €	
23 (Immobilisations en cours)	0 €	0 €	0%	2 640,00 €	#DIV/0!	12 900,00 €	120 310 €	7 626,22 €
27 (Participations et créances rattachées)	14 500 €	46 500 €	-69%	46 498,02 €	100%	3 532 339,00 €	708 775 €	0,00 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%			
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 266 772 €	6 813 324 €	-23%	2 446 670,49 €	36%	9 415 006,38 €	7 650 543 €	13 010 465,17 €
RECETTES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	1 325 530 €	1 233 773 €	7%	2 903 497,50 €	235%	918 344,01 €	848 514 €	533 658,99 €
041 (Opérations patrimoniales)	14 500 €	3 967 929 €	-100%	3 967 926,52 €	100%	3 532 339,00 €	2 894 488 €	0,00 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 340 030 €	5 201 702 €	-74%	6 871 424,02 €	132%	4 450 683,01 €	3 743 002 €	533 658,99 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	6 606 802 €	12 015 026 €	-45%	9 318 094,51 €	78%	13 865 689,39 €	11 393 545 €	13 544 124,16 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits en 2022 en recettes d'investissement :

- les demandes de versements des conventions de financement restant à percevoir, comme détaillées ci-dessous
- le versement par le Département de la Haute-Vienne de sa quote-part relative à l'augmentation du capital de la SPL NATHD tenant compte de l'opération de cession d'actions effectuée en 2021 à la Région Nouvelle Aquitaine.

Chapitres	Libellé Chap	Articles	Libellé	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	Ecart en valeur BP 2022/BP 2021	CA 2021
Chap 13 - subventions d'investissement	Somme Subvention d'investissement			644 629 €	2 682 169 €	-76%	-2 037 541 €	2 397 532,47 €
	Somme Subvention d'investissement amortissable			548 200 €	1 557 169 €	-65%	-1 008 969 €	2 397 532,47 €
	Subventions d'investissement	1311	Etat	220 000 €	820 968 €	-73%	-600 968 €	1 804 210,00 €
	Subventions d'investissement	1312	Région Nouvelle Aquitaine	30 000 €	183 000 €	-84%	-153 000 €	159 649,24 €
	Subventions d'investissement	1313	Départements	60 000 €	300 001 €	-80%	-240 001 €	302 695,22 €
	Subventions d'investissement	1313	Départements (participations capital SPL) basculé en 2019 1323	0 €	0 €	0%	0 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	1313	Départements IRU	103 200 €	103 200 €	0%	0 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	1313	Département 87 (avance FTTH Jalon 1)	0 €	0 €	0%	0 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	13148	COMMUNES	0 €	0 €	0%	0 €	43 169,94 €
	Subventions d'investissement	13158	Communes - RAR n-1	0 €	0 €	0%	0 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	13158	EPCI	135 000 €	150 000 €	-10%	-15 000 €	87 808,07 €
	Subventions d'investissement	13158	EPCI - RAR n-1	0 €	0 €	0%	0 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	1317	Fonds européens	0 €	0 €	0%	0 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	1317	LEADER	0 €	0 €	0%	0 €	0,00 €
	Somme Subvention d'investissement non amortissable			96 429 €	1 125 000 €	-91%	-1 028 571 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	1322	Région Nouvelle Aquitaine (participation augmentation capitale SPL)	0 €	562 500 €	0%	-562 500 €	0,00 €
	Subventions d'investissement	1323	Départements (participations capital SPL) - Reste dû CD87 SPL	96 429 €	562 500 €	-83%	-466 071 €	0,00 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 13 « subvention d'investissement » un montant de **644 629€** (-69% par rapport à 2021).



AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES / OPERATION D'ORDRE :

Elles concernent des régularisations comptables comme indiquées plus haut :

- sur les remboursements de TVA AXIONE LIMOUSIN (articles 2762 et 21538),
- sur les dotations aux amortissements (articles 281).

Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**,

- chapitre 27 «autres immobilisations financières » un montant de **14 500€**
- chapitre 040 «opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **1 325 530€**
- chapitre 041 « opérations patrimoniales » un montant de **14 500€**.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Principal 2022, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

DEPENSES REELLES		BP	RECETTES REELLES		BP
D001 (résultat 2021 reporté)			R001 (résultat 2021 reporté)		4 607 643,30 €
20 (immobilisations incorporelles)		103 200	13 (subvention d'investissement)		644 629
204 (subventions d'équipements versées)		4 500	21 (immobilisations corporelles)		0
21 (immobilisations corporelles)		5 000	20 (Immobilisations incorporelles)		0
23 (Immobilisations en cours - RAR)		3 170 952	23 (immobilisations en cours)		0
13 (Subventions d'équipements)		1 880 860	26 (Participations et créances rattachées)		0
16 (Emprunts et dettes assimilées)		141 116	27 (Autres immobilisations financières)		14 500
26 (Participations et créances rattachées)		0			
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 305 628	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		5 266 772
DEPENSES D'ORDRE			RECETTES D'ORDRE		
040 (Transfert entre sections)		1 286 674	040 (Transfert entre sections)		1 325 530
041 (Opérations patrimoniales)		14 500	041 (Opérations patrimoniales)		14 500
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		1 301 174	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		1 340 030
TOTAL INVESTISSEMENT		6 606 802			6 606 802

BUDGET ANNEXE CORREZE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze le budget 2022 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
011 (Charges à caractère général)	227 420 €	53 855 €	324%	39 954,00 €	74%	5 036,00 €	32 607,00 €	5 000,00 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65 (Autres charges de gestion courante)	1 202 000 €	1 002 000 €	20%	810 621,74 €	81%	415 776,68 €	109 910,23 €	1 434,96 €
66 (Charges financières)	334 970 €	400 752 €	-16%	400 006,17 €	100%	370 065,19 €	321 493,45 €	24 541,66 €
67 (Charges exceptionnelles)	90 000 €	157 500 €	-43%	149 592,38 €	95%	17 009,71 €	0,00 €	
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 854 390 €	1 613 907 €	15%	1 400 174,29 €	87%	807 887,58 €	464 010,68 €	30 976,62 €
DEPENSES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections)	332 150 €	537 €	61753%	536,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023 (Virement à la section d'investissement)	20 280 123 €	12 927 398 €	57%	0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	20 612 273 €	12 927 935 €	59%	536,00 €	0%	0,00 €	0 €	0 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	22 466 663 €	14 541 842 €	54%	1 400 710,29 €	10%	807 887,58 €	464 010,68 €	30 976,62 €

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges sont composées des **taxes** versées à la DGFIP (redevance archéologique, taxe d'aménagement, taxe foncière sur les NRO) pour un montant évalué à **25 000€** et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant évalué à **200 000€**.

S'y ajoute le solde de la prestation ANT Conseil de paramétrage et de mise en place d'un flux avec l'Université de Limoges en vue du **dépôt des DOE** par les titulaires des marchés FttH pour un montant prévisionnel de 2 420€.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 011 « charges à caractère général » un montant de **227 420€** (comparativement à 2021, premiers paiements significatifs en 2022 sur la taxe foncière sur les NRO et sur les RODP).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens). Ils sont évalués en 2022 à **1,2M€**. Ils augmentent mécaniquement sous l'effet des évolutions du tarif fixé annuellement par l'ARCEP.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** et **VINCI AUTOROUTE** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF ou le domaine autoroutier pour un montant estimé à **2K€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » un montant de **1 202 000€** (+20% par rapport à 2021).

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des emprunts en cours**.

Au vu de leurs tableaux d'amortissement, le montant total des intérêts 2022 à payer sur le BA 19 est de **327 308,48€**, répartis comme suit :



EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	TOTAL ECHEANCE 2022	CAPITAL 2022	INTERETS 2022
Banque Postale_Emprunt 5M€ 20 ans_Août 2018 MON521706EUR	5 000 000,00 €	313 453,13 €	250 000,00 €	63 453,13 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre 2018 _MON524312EUR_contrat 10M€	10 000 000,00 €	632 468,75 €	500 000,00 €	132 468,75 €
Banque Postale - Emprunt 15M€ 20 ans_Décembre _MON524307UR_Contrat 5M€	5 000 000,00 €	316 234,38 €	250 000,00 €	66 234,38 €
TOTAL Prêt LT	20 000 000,00 €	1 262 156,26 €	1 000 000,00 €	262 156,26 €
Banque Postale - Emprunt 2 ans + 1 Av FSN_Part 19_LBP-00004429_Contrat 44,6M€	33 308 223 €	19 152,23 €		19 152,23 €
Prêt relais CE_20M€_2ans_Avril 2021	20 000 000 €	46 000,00 €	0 €	46 000,00 €
Total emprunts en cours		1 327 308,48 €	1 000 000,00 €	327 308,48 €

A préciser que le prêt « avance FSN » est à rembourser au 17/01/2022 et le prêt relais Caisse d'Epargne en avril 2023.

Par ailleurs, il est nécessaire de prévoir des crédits pour effectuer les opérations d'ICNE sur ces prêts en cours.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 66 « charges financières » un montant total de **334 970€** (-16% par rapport à 2021).

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

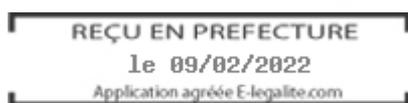
Les charges exceptionnelles concernent les dépenses de pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais.

Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par les prestataires du marché de travaux FttH..

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 67 « charges exceptionnelles » un montant total de **90 000€** (-5% par rapport à 2021).

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Des dotations aux amortissements sont prévues sur les opérations de travaux complémentaires (extension de réseaux, création de génie civil supplémentaire, déplacement d'ouvrage...) terminées



en 2021 ainsi que sur les dépenses (compte 2088) liées au contrat IRU Avenant 36 Axione et aux Droits d'Usage ENEDIS/AODE.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **332 150€** (537€ en 2021 – en 2022 première année de prise en compte des amortissements sur le compte 2088).

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chap 023) :

Le montant prévisionnel des recettes attendues sur le budget annexe Corrèze en 2022 est supérieur à celui des dépenses, il est proposé, pour équilibrer la section de fonctionnement, de basculer cet excédent de fonctionnement en recettes d'investissement soit sur le chapitre 023 « virement à la section d'investissement » un montant de **20 280 123€**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze le budget 2022 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
002 (résultat reporté)	13 179 623,23 €	101 908,18 €	12833%		0%			
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	800 000 €	2 207 645 €	-64%	1 335 563,49 €	60%	2 000,00 €		
74 (dotations, subventions, participations)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	618 247,75 €	540 295,37 €	99 129,15 €
75 (autres produits de gestion courante)	8 396 740 €	12 137 077 €	-31%	13 058 637,63 €	108%	145 110,60 €		0,00 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%			
77 (Produits exceptionnels)	90 000 €	95 000 €	-5%	84 013,22 €	88%	0,00 €		
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22 466 363 €	14 541 630 €	54%	14 478 214,34 €	100%	765 358,35 €	540 295,37 €	99 129,15 €
RECETTES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections-subv équipement)	300 €	212 €	42%	211,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
					0%			
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	300 €	212 €	42%	211,00 €	100%	0,00 €		0 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 466 663 €	14 541 842 €	54%	14 478 425,34 €	100%	765 358,35 €	540 295,37 €	99 129,15 €

PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES :

Ils concernent les remboursements versés par **ORANGE** pour le **remplacement de leurs appuis aériens**. Cette indemnisation (158€ ou 209€ par appui changé) est conditionnée aux dépôts des Dossiers de Fin de travaux (DFT) par les constructeurs pour chaque commande passée avec Orange.

En 2021, Orange a versé 1 326 589,30€ pour 7 103 poteaux remplacés. Il convient en 2022 de budgéter le reste à percevoir au regard du montant total estimé par les constructeurs soit une enveloppe prévisionnelle de **800 000€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 70 « produits des services du domaine et ventes diverses » un montant de **800 000€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Sont concernées ici les recettes prévisionnelles versées par la **SPL NATHD** en 2022 au regard de leur dernier plan d'affaire actualisé de **novembre 2021** :

- **313 290€** au titre de la Redevance fixe R1 (versé en 2021, 42 361,66€),
- **8 083 450€** au titre de la Redevance co-financement Rd2 (versé en 2021, 13 016 275,97€).



Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **8 396 740€**.

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Sont inscrits :

- **les remboursements** par les constructeurs du réseau FttH **des pénalités** facturées par Orange au Syndicat Mixte pour retard de commande. En 2021, ont été demandés les remboursements de novembre 2020 à octobre 2021.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 77 « produits exceptionnels », un montant de **90 000€**.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »

Le montant HT des subventions reçues en 2021 sur le compte 13 au titre des travaux complémentaires s'élève à 10 233,66€.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **300€**.

L'ensemble des recettes de fonctionnement hors report (9,2M€) permettent de compenser les dépenses de fonctionnement (2,186M€) **sans appel à contribution des membres** et de reverser l'excédent en section d'investissement comme précisé précédemment (chap 023).

A ce titre, en 2022, dans la continuité de 2021, les contributions statutaires ainsi que les contributions additionnelles liées aux charges des intérêts des emprunts ne seront pas appelées sur le budget annexe de la Corrèze.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Annexe Corrèze 2022 :

BA 19 2022			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2022	RECETTES REELLES	BP 2022
011 (Charges à caractère général)	227 420 €	002 (résultat 2021 reporté)	13 179 623,23 €
012 (Charges du personnel)	0 €	70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	800 000 €
65 (Autres charges de gestion courante)	1 202 000 €	74 (dotations, subventions, participations)	0 €
66 (Charges financières)	334 970 €	75 (autres produits de gestion courante)	8 396 740 €
67 (Charges exceptionnelles)	90 000 €	13 (Subventions d'équipements)	
022 (Dépenses imprévues)	0 €	77 (Produits exceptionnels)	90 000 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 854 390 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22 466 363 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2022	RECETTES D'ORDRE	BP 2022
042 (transfert entre sections)	332 150 €	042 (transfert entre sections)	300 €
023 (Virement à la section d'investissement)	20 280 123 €		
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	20 612 273 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	300 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	22 466 663 €		22 466 663 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Corrèze le budget 2022 ci-dessous :

INVESTISSEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
20 (immobilisations incorporelles)	340 000 €	1 462 500 €	-77%	1 028 859,62 €	70%	1 914 847,54 €	1 802 267,62 €	1 723 000,00 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	
23 (Immobilisations en cours)	15 678 432 €	105 860 432 €	-85%	47 284 162,75 €	45%	51 208 136,55 €	31 058 090,75 €	1 980 738,74 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	2 210 €	0%	2 209,52 €	100%	0,00 €	0,00 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	50 930 488 €	1 000 000 €	4993%	1 000 000,00 €	100%	1 000 000,00 €	875 000,00 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	66 948 920 €	108 125 142 €	-38%	49 315 231,89 €	46%	54 122 984,09 €	33 735 358,37 €	3 703 738,74 €
DEPENSES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	300 €	212 €	42%	211,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	2 700 000 €	0%	1 996 234,83 €	74%	713 871,11 €	24 205,83 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	300 €	2 700 212 €	-100%	1 996 445,83 €	74%	713 871,11 €	24 205,83 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	66 949 220 €	110 825 354 €	-40%	51 311 677,72 €	46%	54 836 855,20 €	33 759 564,20 €	3 703 738,74 €

Il se décompose comme suit :

IMMOBILISATIONS :

-Immobilisations incorporelles :

Sont inscrits dans ce chapitre les crédits restant à verser à ENEDIS (T4 2021) et aux Syndicats d'Énergie (FDEE, Syndicat de la Diège) au titre des **Droits d'Usage** (nombre de supports * prix unitaire actualisé).

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 20 « immobilisations incorporelles » un montant de **340 000 €** (-77% par rapport à 2021).

Immobilisations en cours :

Sont inscrites, dans ce chapitre, les dépenses du marché de **travaux FttH jalon 1**, des **prestations connexes** liées restant à engager, ainsi que des enveloppes relatives à des travaux complémentaires sur le marché « **vie de réseau** » en cours et sur le marché « **enfouissement** » qui sera lancé en 2022, comme évaluées ci-dessous :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	Ecart en valeur BP 2022/BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021
		Somme Immobilisations en cours		15 678 432 €	105 660 432 €	-89 982 000 €	-85%	47 284 162,75 €
	2315	Immobilisations en cours	Marché de travaux FTIH	6 734 238 €	84 669 812 €	-77 935 574 €	-92%	39 567 078,12 €
	2315	Immobilisations en cours	Banqueaux verts	0 €	2 346 680 €	-2 346 680 €	-100%	1 873 365,49 €
	2315	Immobilisations en cours	Stockage poteaux Orange	80 500 €	10 000 €	70 500 €	705%	3 600,00 €
	2315	RAR n-1 sur les immobilisations en cours	RAR N-1 marché de travaux en cours	1 950 731 €	7 652 406 €	-5 701 675 €	-75%	0,00 €
	2315	Immobilisations en cours	AMC technique marché ftih 19	35 323 €	86 830 €	-51 507 €		51 498,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Marché CSPS	2 000 €	46 864 €	-44 864 €	-96%	31 230,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Marché Amiante	96 570 €	60 000 €	36 570 €	61%	62 345,63 €
Chap 23- Immobilisations en cours	2315	Immobilisations en cours	Etudes ORANGE	5 000 €	90 000 €	-85 000 €	-94%	3 204,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Etudes ENEDIS	30 000 €	500 000 €	-470 000 €	-94%	687 990,42 €
	2315	Immobilisations en cours	Etudes ENEDIS SPL	10 000 €	0 €	10 000 €		32 940,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Etudes SNCFVINGI	10 000 €	10 000 €	0 €	0%	2 700,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Raccordements	3 074 070 €	9 832 180 €	-6 758 110 €	-69%	4 641 216,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Autres Prestations complémentaires	0 €	0 €	0 €		756,28 €
	2315	Immobilisations en cours	(Effacement, enfouissement de réseaux, Etudes complémentaires...)	0 €	0 €	0 €		19 101,32 €
	2315	Immobilisations en cours	sur devis Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, Etudes complémentaires...)	650 000 €	355 660 €	294 340 €	83%	307 137,49 €
	2315	Immobilisations en cours	marché Axione Prestations complémentaires (Enfouissement de réseaux, nouveau marché à lancer)	3 000 000 €	0 €	3 000 000 €		0,00 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 23 « immobilisations en cours » un montant de **15 678 432 €**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Ce poste de dépenses correspond aux paiements du capital des emprunts long-terme tels qu'indiqués dans leur tableau d'amortissement et dans le tableau détaillé plus haut dans les charges financières, **aux remboursements de l'emprunt « avance FSN »** (Janvier 2022), d'une partie du prêt relais Caisse d'Epargne avant échéance si possible en termes de trésorerie et **des premières échéances des avances remboursables EPCI et Département de la Corrèze** telles que précisées dans les conventions financières.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés » un montant de **50 930 438€**, comme détaillé ci-dessous :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	Ecarts en valeur BP 2022/BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021
		Somme Emprunts et dettes assimilées		50 930 488 €	1 000 000 €	49 930 488 €	4993%	1 000 000,00 €
		Somme 1641		49 308 223 €	1 000 000 €	48 308 223 €	4831%	1 000 000,00 €
	1641	Emprunt (capital)	Capital sur 1er emprunt SME signé Août 2018	250 000 €	250 000 €	0 €	0%	250 000,00 €
	1641	Emprunt (capital)	Capital sur les emprunts SME et 10ME signés Janvier 2019	750 000 €	750 000 €	0 €	0%	750 000,00 €
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	1641	Emprunt (capital)	Remboursement prêt FSN jalon 1	33 308 223 €	0 €	33 308 223 €		0,00 €
	1641	Emprunt (capital)	Remboursement prêt relais CE	15 000 000 €	0 €	15 000 000 €		0,00 €
			Somme 168	1 622 265 €	0 €	1 622 265 €		0,00 €
	16873	Autres emprunts et dettes assimilées	Rbt Avance remboursable - Dpt	421 159 €	0 €	421 159 €		0,00 €
	168758	Autres emprunts et dettes assimilées	Rbt Avances remboursables - EPCI	1 201 106 €	0 €	1 201 106 €		0,00 €

OPERATION D'ORDRE :

Elles concernent des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (articles 281).

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 040 « opérations d'ordre et de transfert entre section » un montant de **300€**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Corrèze le budget 2022 ci-dessous

Il se décompose comme suit :

INVESTISSEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
001 (résultat reporté)	37 587 042,63 €	27 559 760,96 €	36%		0%			
13 (subvention d'investissement)	8 675 904 €	44 943 890 €	-81%	36 732 792,16 €	82%	11 835 506,42 €	19 120 279,84 €	9 099 490,10 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	20 000 000 €	0%	20 000 000,00 €	100%	0,00 €	48 308 223,00 €	5 000 000,00 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	74 000 €	2 682 935 €	-97%	2 609 396,40 €	97%	5 664 829,00 €	8 087 043,00 €	12 006 470,80 €
23 (Immobilisations en cours)	0 €	10 833 €	0%	0,00 €	0%			
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	46 336 947 €	95 197 419 €	-51%	59 342 188,56 €	62%	17 500 335,42 €	75 515 545,84 €	26 105 960,90 €
RECETTES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	332 150 €	537 €	61753%	536,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	2 700 000 €	0%	1 996 234,83 €	74%	713 871,11 €	24 205,83 €	0,00 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	20 280 123 €	12 927 398 €	57%	0,00 €	0%			
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	20 612 273 €	15 627 935 €	32%	1 996 770,83 €	174%	713 871,11 €	24 205,83 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	66 949 220 €	110 825 354 €	-100%	61 338 959,39 €	55%	18 214 206,53 €	75 539 751,67 €	26 105 961 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits dans ce chapitre les versements des conventions financières tels que listés ci-dessous :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	CA 2021	% Réal 2021
Chap 13 - subventions d'investissement	Somme Subvention d'investissement			8 675 904 €	44 943 890 €	36 732 792,16 €	82%
	1311	Etat - FSN	Convention CDC FSN	3 400 000 €	40 195 490 €	35 621 317,85 €	89%
	1312	Région Nouvelle Aquitaine	Conv FttHJ1	2 060 274 €	2 060 270 €	0,00 €	0%
	1312	Région Nouvelle Aquitaine Presta compl	Convention Région Presta compl	5 630 €	5 630 €	0,00 €	0%
	1313	Départements	Convention Fonds de concours, remboursement du capital sur prêt 5M€	0 €	312 500 €	312 500,00 €	100%
	1313	Départements	Convention Fonds de concours, remboursement du capital sur prêt 15M€	0 €	750 000 €	750 000,00 €	100%
	1313	Département presta compl	Conventions Département presta compl	0 €	10 000 €	9 311,64 €	93%
	13158	EPCI	Conventions Fonds de concours FttH transformées en conventions d'AvRemb	0 €	0 €	0,00 €	#DIV/0!
	13158	EPCI Presta compl	Conventions EPCI presta compl	10 000 €	10 000 €	922,02 €	9%
	1317	Fonds européens - FEDER	FEDER	3 200 000 €	1 600 000 €	0,00 €	0%
	1318	Autres	Convention Périgord Numérique	0 €	0 €	38 740,65 €	

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 13 « subventions d'investissement » un montant de **8 675 904€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

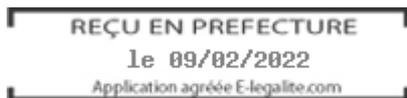
Est inscrit, dans ce chapitre, le dernier solde restant à verser par un EPCI au titre de sa convention « d'avance remboursable ».

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » un montant de **74 000€**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Concernent les régularisations comptables portant sur :

- les dotations aux amortissements (articles 281, chap 040) relatifs aux opérations de travaux complémentaires FttH terminées en 2020,



-le transfert excédentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chap 021)

Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022** :

- chapitre 040 «opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **332 150€**

-chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » un montant de

20 280 123€.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Corrèze 2022, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2022	RECETTES REELLES	BP 2022
20 (immobilisations incorporelles)	340 000 €	001 (résultat 2021 reporté)	37 587 042,63 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	13 (subvention d'investissement)	8 675 904 €
23 (Immobilisations en cours)	15 678 432 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	74 000 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	50 930 488 €	23 (Immobilisations en cours)	0 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	66 948 920 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	46 336 947 €

DEPENSES D'ORDRE	BP 2022	RECETTES D'ORDRE	BP 2022
040 (Transfert entre sections)	300 €	040 (Transfert entre sections)	332 150 €
041 (Opérations patrimoniales)	0 €	041 (Opérations patrimoniales)	0 €
		021 (Virement de la section de fonctionnement)	20 280 123 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	300 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	20 612 273 €

TOTAL INVESTISSEMENT	66 949 220 €		66 949 220 €
-----------------------------	---------------------	--	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

N°814-23

BUDGET ANNEXE CREUSE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Creuse le budget 2022 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
011 (Charges à caractère général)	90 420 €	75 647 €	20%	83 607,26 €	84%	1 382,00 €	11 798,78 €	0,00 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €		0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
65 (Autres charges de gestion courante)	401 000 €	361 000 €	11%	295 831,58 €	82%	141 931,00 €	39 677,57 €	61,27 €
66 (Charges financières)	195 482 €	123 952 €	58%	122 633,58 €	99%	120 433,58 €	124 503,66 €	0,00 €
67 (Charges exceptionnelles)	20 000 €	11 000 €	82%	5 597,62 €	51%	3 308,45 €	0,00 €	0,00 €
022 (Dépenses imprévues)	0 €	0 €		0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	706 902 €	571 599 €	24%	487 670,04 €	85%	267 053,03 €	175 980,01 €	61,27 €
DEPENSES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections)	281 200 €	2 257 €	12359%	1 041,00 €	46%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023 (Virement à la section d'investissement)	7 517 854 €	3 680 918 €	104%	0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 799 054 €	3 683 175 €	112%	1 041,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 505 956 €	4 254 774 €	100%	488 711,04 €	11%	267 053,03 €	175 980,01 €	61,27 €

Il se décompose comme suit :

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges sont composées des **taxes** versées à la DGFIP (redevance archéologique, taxe d'aménagement, taxe foncière sur les NRO) pour un montant évalué à **20 000€** et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant évalué à **50 000€**.

S'y ajoutent le solde de la prestation ANT Conseil de paramétrage et de mise en place d'un flux avec l'Université de Limoges en vue du **dépôt des DOE** par le titulaire du marché FttH jalon 1 pour un montant prévisionnel de 2 420€ et les **frais de dossier de l'emprunt long-terme** (20 ans – 10M€) Banque Postale mobilisable en décembre 2022 pour un montant de 8 000€.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 011 « *charges à caractère général* » un montant de **90 420€** (comparativement à 2021, premiers paiements significatifs en 2022 sur la taxe foncière sur les NRO et sur les RODP).

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courante concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens). Ils sont évalués en 2022 à **400K€**. Ils augmentent mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet de déploiement en cours jalons 1 et 2 et des évolutions du tarif fixé annuellement par l'ARCEP.

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance** à **SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF pour un montant estimé à **1K€**

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 65 « *autres charges de gestion courantes* » un montant de **401 000€** (+11% par rapport à 2021).

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts des emprunts en cours jalon 1 et jalon 2** :

-concernant le jalon 1 au vu des tableaux d'amortissement des 2 emprunts concernés, le montant total des intérêts 2022 à payer sur le BA 23 est de **94 355,27€**, répartis comme suit :

EMPRUNTS EN COURS	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/21	TOTAL ECHEANCE 2022	CAPITAL 2022	INTERETS 2022
Banque Postale_Emprunt 5M€ 30 ans_Novembre 2018 MIN521711EUR	5 000 000,00 €	4 541 666,63 €	254 529,17 €	166 666,67 €	87 862,50 €
TOTAL Prêt LT	5 000 000,00 €	4 541 666,63 €	254 529,17 €	166 666,67 €	87 862,50 €
Banque Postale - Emprunt 2 ans Av FSN _Part 23 _LBP-00004429_Contrat 44,6M€	11 291 777,00 €		6 492,77 €	0,00 €	6 492,77 €
TOTAL FSN	11 291 777,00 €	0,00 €	6 492,77 €	0,00 €	6 492,77 €
TOTAL emprunt jalon 1			261 021,94 €	166 666,67 €	94 355,27 €

A préciser que le prêt « avance FSN » est à rembourser au 17/01/2022.

- concernant le jalon 2, il est nécessaire de prévoir les crédits pour payer les intérêts du prêt relais Caisse d'Epargne mobilisé en décembre 2021.

EMPRUNTS EN COURS JALON 2	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/21	TOTAL ECHEANCE 2022	CAPITAL 2022	INTERETS 2022
Prêt relais Caisse Epargne n°459964E - 5 ans	15 000 000,00 €		82 500,00 €	0,00 €	82 500,00 €
TOTAL Prêt BA23 J2	15 000 000,00 €	0,00 €	82 500,00 €	0,00 €	82 500,00 €

Il faut, par ailleurs, rappeler que l'ensemble des prêts jalon 2 sont aujourd'hui contractés et mobilisables selon les échéances maximums ci-dessous :

- Banque Postale 10M€ 20 ans en décembre 2022
- Crédit Agricole 20M€ 20 ans en avril 2023
- Caisse d'Epargne 5M€ 20 ans en décembre 2024
- Banques des Territoires 15M€ 40 ans en décembre 2026

Enfin, il est nécessaire de prévoir des crédits pour effectuer les opérations d'ICNE sur ces prêts en cours.

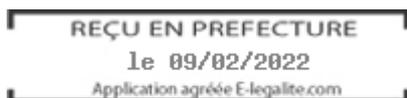
Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 66 « charges financières » un montant total de **195 482€** (+58% par rapport à 2021).

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Les charges exceptionnelles concernent les dépenses de pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais.

Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par le prestataire des 2 marchés de travaux FttH.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 67 « charges exceptionnelles » un montant total de **20 000€**.



DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Des dotations aux amortissements sont prévues sur les opérations de travaux complémentaires (extension de réseaux, création de génie civil supplémentaire, déplacement d'ouvrage...) terminées en 2021 ainsi que sur les dépenses (compte 2088) liées au contrat IRU Avenant 36 Axione et aux Droits d'Usage ENEDIS/AODE.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **281 200€** (2 257€ en 2021 – en 2022 première année de prise en compte des amortissements sur le compte 2088).

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chap 023) :

Le montant prévisionnel des recettes attendu, sur le budget annexe Creuse en 2022, est supérieur à celui des dépenses, il est proposé, pour équilibrer la section de fonctionnement, de basculer cet excédent de fonctionnement en recettes d'investissement soit sur le chapitre 023 « virement à la section d'investissement » un montant de **7 517 854€**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Creuse le budget 2022 ci-dessous

FONCTIONNEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
002 (résultat reporté)	1 470 812,01 €	121 617,62 €	1109%		0%			
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	1 000 000 €	968 000 €	3%	23 957,00 €	2%	200,00 €	0,00 €	7 321,53 €
74 (dotations, subventions, participations)	0 €	0 €		0,00 €	0%	190 382,89 €	196 403,83 €	0,00 €
75 (autres produits de gestion courante)	6 015 144 €	3 153 792 €	91%	1 808 629,37 €	57%	169 986,05 €	417,63 €	0,00 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €		0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
77 (Produits exceptionnels)	20 000 €	11 000 €	82%	4 955,06 €	45%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 505 956 €	4 254 410 €	100%	1 837 541,43 €	43%	360 568,94 €	196 821,46 €	7 321,53 €
RECETTES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €	364 €		364,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €	364 €		364,00 €	100%	0,00 €		0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	8 505 956 €	4 254 774 €	100%	1 837 905,43 €	43%	360 568,94 €	196 821,46 €	7 321,53 €

PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES :

Ils concernent les remboursements versés par **ORANGE** pour le **remplacement de leurs appuis aériens**. Cette indemnisation (158€ ou 209€ par appui changé) est conditionnée aux dépôts des Dossiers de Fin de travaux (DFT) par les constructeurs pour chaque commande passée avec Orange.

En 2021, Orange a versé 23 957€ pour 175 poteaux remplacés. Il convient en 2022 de budgéter le reste à percevoir au regard du montant total estimé par le constructeur du réseau Fth jalon 1 soit une enveloppe estimative de **1 000 000€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 70 « produits des services du domaine et ventes diverses » un montant de **1 000 000€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Sont concernées ici les recettes prévisionnelles versées par la **SPL NATHD** en 2022 au regard de leur dernier plan d'affaire actualisé de **novembre 2021** :

- o **69 138€** au titre de la Redevance fixe R1 (versé en 2021, 13 640,43€),
- o **5 946 006€** au titre de la Redevances co-financement Rd2 (versé en 2021, 1 794 988,32€).

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **6 015 144€**.*

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Sont inscrits :

- **les remboursements** par les constructeurs du réseau FttH **des pénalités** facturées par Orange au Syndicat Mixte pour retard de commande. En 2021, ont été demandés les remboursements de novembre 2020 à octobre 2021.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 77 « produits exceptionnels », un montant de **20 000€**.*

L'ensemble de ces recettes de fonctionnement hors report (7,035M€) permettent de compenser les dépenses de fonctionnement (988 102€) **sans appel à contribution des membres** et de reverser l'excédent en section d'investissement comme précisé plus haut (chap 023).

A ce titre, en 2022, dans la continuité de 2021, les contributions statutaires ainsi que les contributions additionnelles liées aux charges des intérêts des emprunts ne seront pas appelées sur le budget annexe de la Creuse.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Annexe Creuse 2022 :

BA 23 2022			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2022	RECETTES REELLES	BP 2022
011 (Charges à caractère général)	90 420 €	002 (résultat 2021 reporté)	1 470 812,01 €
012 (Charges du personnel)	0 €	70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	1 000 000 €
65 (Autres charges de gestion courante)	401 000 €	74 (dotations, subventions, participations)	0 €
66 (Charges financières)	195 482 €	75 (autres produits de gestion courante)	6 015 144 €
67 (Charges exceptionnelles)	20 000 €	13 (Subventions d'équipements)	
022 (Dépenses imprévues)		77 (Produits exceptionnels)	20 000 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	706 902 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	8 505 956 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2022	RECETTES D'ORDRE	
042 (transfert entre sections)	281 200 €	042 (transfert entre sections-subv équipement)	0 €
023 (Virement à la section d'investissement)	7 517 854 €		
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	7 799 054 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	0 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	8 505 956 €		8 505 956 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Creuse le budget 2022 ci-dessous :

INVESTISSEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
20 (Immobilisations incorporelles)	261 500 €	441 500 €	-41%	339 056,41 €	77%	1 718 733,16 €	1 746 119,52 €	1 723 000,00 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €		0,00 €	0%		0,00 €	0,00 €
21 (Immobilisations corporelles)	0 €	0 €		0,00 €	0%		0,00 €	0,00 €
23 (Immobilisations en cours)	47 516 153 €	115 370 447 €	-59%	28 260 583,63 €	24%	12 670 878,74 €	4 437 572,62 €	1 035 063,31 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €		0,00 €	0%		0,00 €	0,00 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	11 458 450 €	166 667 €	6775%	166 666,68 €	100%	166 666,68 €	166 666,68 €	0,00 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €	0 €		0,00 €	0%		0,00 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	59 236 103 €	115 978 613 €	-49%	28 766 306,72 €	25%	14 556 278,58 €	6 350 358,82 €	2 758 063,31 €

DEPENSES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	0 €	364 €		364,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 (Opérations patrimoniales)	370 000 €	270 000 €	37%	268 784,54 €	100%	625 344,76 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	370 000 €	270 364 €	37%	269 148,54 €	100%	625 344,76 €	0,00 €	0,00 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	59 606 103 €	116 248 977 €	-49%	29 035 455,26 €	25%	15 181 623,34 €	6 350 358,82 €	2 758 063,31 €
--	---------------------	----------------------	-------------	------------------------	------------	------------------------	-----------------------	-----------------------

IMMOBILISATIONS :

- Immobilisations incorporelles :

Sont inscrits, dans ce chapitre, les crédits relatifs aux paiements :

- o des frais de publication pour le lancement des marchés CSPPS et technique du Jalon 2 Creuse/Haute-Vienne, pour un montant de 1,5K€,
- o des **droits d'Usage** (nombre de supports * prix unitaire actualisé) restant à verser à ENEDIS (T4 2021 sur le jalon 1) et au Syndicat d'Energie SDEC.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 20 « immobilisation incorporelles », un montant de **261 500€** (-41% par rapport à 2021)

- Immobilisations en cours :

Sont inscrits dans ce chapitre les dépenses :

- du marché de travaux **FtTH jalons 1 et 2**, des **prestations connexes** liées restant à engager ainsi que des enveloppes relatives à des travaux complémentaires sur le marché « **vie de réseau** » en cours. Un marché « **enfouissement** » sera lancé en 2022 ; un travail d'évaluation en collaboration avec le Département et les EPCI de la Creuse sera effectué dans le courant de l'année 2022. A cet effet, aucune enveloppe budgétaire n'est inscrite pour cette prestation en 2022.

- relatives aux versements des avances sur les ordres de service distribution n°5 et 6 du jalon 2

comme évaluées ci-dessous :

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	CA 2021
Chap 23- Immobilisations en cours	Somme Immobilisations en cours			47 516 154 €	115 370 447 €	28 260 583,63 €
	Somme 238			770 000 €	1 068 046 €	1 068 045,11 €
	238	Avance sur immobilisations en cours	Avance Lot 2 AXIGNE J1	0 €	0 €	0,00 €
	238	Avance sur immobilisations en cours	Avance marché J2	770 000 €	1 068 046 €	1 068 045,11 €
	Somme 2315			46 746 154 €	114 302 401 €	27 192 538,52 €
	2315	Immobilisations en cours	Marché de travaux fthj1	2 000 000 €	74 261 532 €	19 269 948,71 €
	2315	Immobilisations en cours	Bandeaux verts Avenant	180 000 €	988 850 €	563 467,65 €
	2315	RAR N-1 immobilisations en cours	RAR N-1	3 644 845 €	7 525 379 €	0,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Prime retenu / non retenu candidats J2	0 €	61 905 €	61 905,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Marché de travaux fthj2	36 988 309 €	29 000 000 €	5 932 054,55 €
	2315	Immobilisations en cours	Stockage poteaux Orange	10 000 €	10 000 €	1 050,00 €
	2315	Immobilisations en cours	AMO technique marché fth	100 000 €	180 000 €	167 479,40 €
	2315	Immobilisations en cours	Marché CSPS	35 000 €	36 100 €	25 784,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Marché Amiante	68 000 €	31 000 €	56 303,97 €
	2315	Immobilisations en cours	Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF	100 000 €	200 000 €	216 661,38 €
	2315	Immobilisations en cours	Raccordements	3 270 000 €	1 607 635 €	748 911,50 €
	2315	Immobilisations en cours	Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, Etudes complémentaires...) marché Axione	150 000 €	300 000 €	72 656,82 €
	2315	Immobilisations en cours	Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, Etudes complémentaires...) sur devis	200 000 €	100 000 €	73 734,38 €
	2315	Immobilisations en cours	Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, nouveau marché à lancer en 2022)	0 €	0 €	0,00 €
	2315	Immobilisations en cours	Autres	0 €	0 €	2 581,16 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 23 « immobilisation incorporelles » un montant de **47 516 153€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Ce poste de dépenses correspond aux paiements du capital de l'emprunt long-terme tel qu'indiqué dans le tableau d'amortissement et dans le tableau détaillé plus haut dans les charges financières ainsi qu'au **remboursement de l'emprunt « avance FSN » (Janvier 2022)**, comme détaillé ci-dessous

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	Ecart en valeur BP 2022/BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021
Chap 16 - Emprunts et dettes assimilées	Somme Emprunts et dettes assimilées			11 458 450 €	166 667 €	0 €	6775%	166 666,68 €
	Somme 1641			11 458 450 €	166 667 €		6775%	166 666,68 €
	1641	Emprunt (capital)	Capital sur emprunt 5M€ Banque Postale signé Août 2019 jalon 1	166 670 €	166 667 €		0%	166 666,68 €
	1641	Emprunt (capital)	Remboursement prêt FSN jalon 1	11 291 780 €	0 €			0,00 €
	1641	Emprunt (capital)	Capital annuité emprunt LT Crédit Agricole 20M€ jalon 2	0 €	0 €			0,00 €
	1641	Emprunt (capital)	Capital annuité emprunt LT Banque Postale 10M€ jalon 2	0 €	0 €			0,00 €
	1641	Emprunt (capital)	Capital annuité emprunt LT Caisse d'Epargne 5M€ jalon 2	0 €	0 €			0,00 €
	1641	Emprunt (capital)	Capital annuité emprunt LT Banque Territoire 15M€ jalon 2	0 €	0 €			0,00 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilées » un montant de **11 458 450€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES :

Cette dépense d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 2315) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché FttHJ2.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 041 « opérations patrimoniales » un montant de **370 000€**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Creuse le budget 2022 ci-dessous :

INVESTISSEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
001 (résultat reporté)	29 987 117,58 €	18 269 418,58 €	64%		0%			
13 (subvention d'investissement)	21 449 931 €	29 026 383 €	-26%	25 483 154,54 €	88%	13 450 198,07 €	8 343 128,82 €	3 849 015,40 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	65 000 000 €		15 000 000,00 €	23%	0,00 €	11 291 777,00 €	5 000 000,00 €
168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRamb)	0 €	0 €		0,00 €	0%			0,00 €
20 (immobilisations incorporelles)	0 €	0 €		174,18 €	0%			
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	51 437 049 €	112 295 802 €	-54%	40 483 328,72 €	36%	13 450 198,07 €	19 634 905,82 €	8 849 015,40 €
RECETTES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	281 200 €	2 257 €	12359%	1 041,00 €	46%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 (Opérations patrimoniales)	370 000 €	270 000 €	37%	268 784,54 €	100%	625 344,76 €	0,00 €	0,00 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	7 517 854 €	3 680 918 €	104%	0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 169 054 €	3 953 175 €	107%	269 825,54 €	7%	625 345 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	60 606 103 €	116 248 977 €	-49%	40 753 154,26 €	35%	14 075 542,83 €	19 634 905,82 €	8 849 015,40 €

Le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

N°814-30

Il se décompose comme suit :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits dans ce chapitre les versements des conventions financières tels que listés ci-dessous

Chapitres	Articles	Libellé	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	Ecart en valeur BP 2022/BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021
Chap 13 - subventions d'investissement	Somme Subvention d'investissement			21 449 932 €	29 026 383 €	-7 576 451 €	-26%	25 483 154,54 €
	1311	Etat - FSN	Convention CDC FSN	9 400 000 €	16 817 100 €	-7 417 100 €	-44%	12 377 469,85 €
	Somme Région Nouvelle Aquitaine			8 812 742 €	9 708 432 €	-895 690 €	-9%	12 939 018,01 €
	1312	Région Nouvelle Aquitaine	Convention FttH Région jalon 1	488 742 €	488 737 €	5 €	0%	0,00 €
	1312	Région Nouvelle Aquitaine	Convention FttH Région jalon 2	8 300 000 €	9 210 000 €	-910 000 €	-10%	12 939 018,01 €
	1312	Région Nouvelle Aquitaine	Convention Région Presta compl	24 000 €	9 695 €	14 305 €	148%	0,00 €
	Somme Département Creuse			375 530 €	542 195 €	-166 665 €	-31%	166 666,68 €
	1313	Départements	Convention FttH Fonds de concours	360 530 €	360 528 €	2 €	0%	0,00 €
	1313	Départements	Convention Fonds de concours, remboursement du capital	0 €	166 667 €	-166 667 €	-100%	166 666,68 €
	1313	Département Presta compl	Convention Département Presta complémentaires	15 000 €	15 000 €	0 €	0%	0,00 €
	13158	EPCI	Conventions Fonds de concours fttH EPCI 23	353 660 €	353 656 €	4 €	0%	0,00 €
	13158	EPCI Presta compl	Convention EPCI Presta complémentaires	8 000 €	5 000 €	3 000 €	60%	0,00 €
	1317	Fonds européens - FEDER	FEDER	2 500 000 €	1 600 000 €	900 000 €	56%	0,00 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 13 « subventions d'investissement » un montant de **21 449 931€**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Elles concernent les régularisations comptables portant sur :

- les dotations aux amortissements (articles 281, chap 040) relatifs aux opérations de travaux complémentaires terminées en 2021,
- le remboursement (article 238, chap 041) des avances déjà versées dans le cadre du marché FttHJ2,
- le transfert excédentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chap 021)

Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022** :

- chapitre 040 « opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **281 200€**
- chapitre 041 « opérations patrimoniales » un montant de **370 000€**
- chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » un montant de **7 517 854€**.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Creuse 2022 les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous :

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2022	RECETTES REELLES	BP 2022
20 (immobilisations incorporelles)	261 500 €	001 (résultat 2021 reporté)	29 987 117,58 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €		
21 (immobilisations corporelles)	0 €	13 (subvention d'investissement)	21 449 931 €
23 (Immobilisations en cours)	47 516 153 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	168 (autres emprunts et dettes assimilées) (AvRemb)	0 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	11 458 450 €	20 (immobilisations incorporelles)	0 €
26 (Participations et créances rattachées)	0 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	59 236 103 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	51 437 049 €

DEPENSES D'ORDRE	BP 2022	RECETTES D'ORDRE	BP 2022
040 (Transfert entre sections)	0 €	040 (Transfert entre sections)	281 200 €
041 (Opérations patrimoniales)	370 000 €	041 (Opérations patrimoniales)	370 000 €
		021 (Virement de la section de fonctionnement)	7 517 854 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	370 000 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	8 169 054 €

TOTAL INVESTISSEMENT	59 606 103 €		59 606 103 €
-----------------------------	---------------------	--	---------------------

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

N°814-32

BUDGET ANNEXE HAUTE-VIENNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2022 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation n 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
011 (Charges à caractère général)	47 420 €	19 300 €	146%	11 353,27 €	59%	499,00 €	866,50 €	0,00 €
012 (Charges du personnel)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%			0,00 €
85 (Autres charges de gestion courante)	351 000 €	351 000 €	0%	246 457,62 €	70%	73 353,54 €	14 729,73 €	1 099,04 €
86 (Charges financières)	6 785 €	3 100 €	119%	2 521,45 €	81%			0,00 €
67 (Charges exceptionnelles)	10 000 €	8 000 €	25%	4 634,26 €	58%	1 055,16 €		0,00 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	415 205 €	381 400 €	9%	264 966,60 €	69%	74 907,70 €	15 596,23 €	1 099,04 €
DEPENSES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections)	275 800 €	2 747 €	9940%	1 760,00 €	64%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
023 (Virement à la section d'investissement)	9 131 765 €	4 367 607 €	109%	0,00 €	0%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 407 565 €	4 370 354 €	115%	1 760,00 €	0%	0 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 822 770 €	4 751 754 €	107%	266 726,60 €	6%	74 907,70 €	15 596,23 €	1 099,04 €

CHARGES A CARACTERE GENERAL :

Ces charges sont composées des **taxes** versées à la DGFIP (redevance archéologique, taxe d'aménagement, taxe foncière sur les NRO) pour un montant évalué à **10 000€** et aux gestionnaires de voirie (redevance d'occupation du domaine public : **RODP**) pour un montant évalué à **35 000€**.

S'y ajoute le solde de la prestation ANT Conseil de paramétrage et de mise en place d'un flux avec l'Université de Limoges en vue du **dépôt des DOE** par le titulaire du marché FttH jalon 1 pour un montant prévisionnel de 2 420€.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 011 « charges à caractère général » un montant de **47 420€** (comparativement à 2021, premiers paiements significatifs en 2022 sur la taxe foncière sur les NRO et sur les RODP

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE :

Les autres charges de gestion courantes concernent principalement les **frais IBLO** versés à **Orange**, pour autorisation de passage dans ses infrastructures de génie civil (fourreaux et/ou appuis aériens). Ils sont évalués en 2022 à **350 000€**. Ils augmentent mécaniquement sous l'effet de l'avancée du projet de déploiement FttH jalons 1 et 2 et des évolutions du tarif fixé annuellement par l'ARCEP

Une enveloppe est, par ailleurs, prévue au titre du versement d'une **redevance à SNCF Réseau** lorsque le réseau fibre emprunte le domaine ferroviaire de la SNCF pour un montant de **1 000€**.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 65 « autres charges de gestion courantes » un montant de **351 000€**.

CHARGES FINANCIERES :

Les charges financières concernent les dépenses liées aux paiements des **intérêts du prêt relais EPCI**, rallonge jalon 2 comme détaillé ci-dessous :

Prêt relais n°400184E CE 2 ans_Juillet 2021	Montant emprunté	CAPITAL RESTANT DÛ au 31/12/21	TOTAL ECHEANCE 2022	CAPITAL 2022	INTERETS 2022
	2 281 291,00 €		5 246,96 €	0,00 €	5 246,96 €
TOTAL Prêt relais	2 281 291,00 €	0,00 €	5 246,96 €	0,00 €	5 246,96 €

Enfin, il est nécessaire de prévoir des crédits pour effectuer les opérations d'ICNE sur ce prêt en cours.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 66 « charges financières » un montant total de **6 785€**.*

CHARGES EXCEPTIONNELLES :

Les charges exceptionnelles concernent les dépenses de pénalités facturées par Orange pour non-fourniture des Dossiers de Fin de Travaux dans les délais.

Sur sollicitation de DORSAL, elles sont ensuite remboursées par le prestataire des marchés de travaux FttH jalons 1 et 2.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 67 « charges exceptionnelles » un montant total de **10 000€**.*

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS :

Des dotations aux amortissements sont prévues sur les opérations de travaux complémentaires (extension de réseaux, création de génie civil supplémentaire, déplacement d'ouvrage...) terminées en 2021 ainsi que sur les dépenses (compte 2088) liées au contrat IRU Avenant 36 Axione et aux Droits d'Usage ENEDIS/AODE.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **275 800€** (2 747€ en 2021 – en 2022, première année de prise en compte des amortissements sur le compte 2088).*

VIREMENT A LA SECTION A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (chap 023) :

Le montant prévisionnel des recettes attendu sur le budget annexe Haute-Vienne en 2022, est supérieur à celui des dépenses, il est proposé, pour équilibrer la section de fonctionnement, de basculer cet excédent de fonctionnement en recettes d'investissement soit sur le chapitre 023 « virement à la section d'investissement » un montant de **9 131 765€**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Il est proposé en recettes de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2022 ci-dessous :

FONCTIONNEMENT								
RECETTES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
002 (résultat reporté)	3 180 071,17 €	370 927,34 €	757%		0%			0,00 €
70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	590 000 €	750 000 €	-21%	31 848,00 €	4%	200,00 €		7 515,53 €
74 (dotations, subventions, participations)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%	77 375,01 €	71 988,50 €	
75 (autres produits de gestion courante)	6 041 499 €	3 621 767 €	67%	3 039 576,15 €	84%	304 525,03 €	926,24 €	
77 (Produits exceptionnels)	10 000 €	8 000 €	25%	3 387,28 €	42%	0,00 €		
TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 821 570 €	4 750 694 €	107%	3 074 811,43 €	65%	382 100,04 €	72 914,74 €	7 515,53 €
RECETTES D'ORDRE								
042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 200 €	1 060 €	13%	1 059,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 200 €	1 060 €	13%	1 059,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 822 770 €	4 751 754 €	107%	3 075 870,43 €	65%	382 100,04 €	72 914,74 €	7 515,53 €

PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES :

Ils concernent les remboursements versés par **ORANGE** pour le **remplacement de leurs appuis aériens**. Cette indemnisation (158€ ou 209€ par appui changé) est conditionnée aux dépôts des Dossiers de Fin de travaux (DFT) par les constructeurs pour chaque commande passée avec Orange.

En 2021, Orange a versé 31 848€ pour 169 poteaux remplacés. Il convient en 2022 de budgéter le reste à percevoir au regard du montant total estimé par le constructeur soit une enveloppe estimative de 590 000€.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 70 « produits des services du domaine et ventes diverses » un montant de **590 000€**.

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE :

Sont concernées ici les recettes prévisionnelles versées par la **SPL NATHD** en 2022 soit conformément au dernier plan d'affaire actualisé de **novembre 2021** :

- o **85 884€** au titre de la Redevance fixe R1, (versé en 2021, 22 322€)
- o **5 955 615€** au titre de la Redevances co-financement Rd2 (versé en 2021, 3 599 445€)

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2021**, chapitre 75 « autres produits de gestion courante » un montant de **6 041 499€**.

PRODUITS EXCEPTIONNELS :

Sont inscrits :

- **les remboursements** par les constructeurs du réseau FttH **des pénalités** facturées par Orange au Syndicat Mixte pour retard de commande. En 2021, ont été demandés les remboursements de novembre 2020 à octobre 2021.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 77 « produits exceptionnels », un montant de **10 000€**.

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS : « Quote-part de subventions virée au compte résultat »

Le montant HT des subventions reçues en 2021 sur le compte 13 au titre des travaux complémentaires s'élève à 46 733,44€.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre sections », un montant de **1 200€**.

L'ensemble de ces recettes de fonctionnement hors report (6,642M€) permettent de compenser les dépenses de fonctionnement (691 005€) **sans appel à contribution des membres** et de reverser l'excédent en section d'investissement comme précisé précédemment (chap 023).

A ce titre, en 2022, dans la continuité de 2021, les contributions statutaires ne seront pas appelées sur le budget annexe de la Haute-Vienne.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section de fonctionnement du Budget Annexe Haute-Vienne 2022 :

BA Haute-Vienne 2022			
FONCTIONNEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2022	RECETTES REELLES	BP 2022
011 (Charges à caractère général)	47 420 €	002 (résultat 2021 reporté)	3 180 071,17 €
012 (Charges du personnel)	0 €	70 (produits des services du domaine et ventes diverses)	590 000 €
65 (Autres charges de gestion courante)	351 000 €	74 (dotations, subventions, participations)	0 €
66 (Charges financières)	6 785 €	75 (autres produits de gestion courante)	6 041 499 €
67 (Charges exceptionnelles)	10 000 €	77 (Produits exceptionnels)	10 000 €
TOTALES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	415 205 €	TOTALES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	9 821 570 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2022	RECETTES D'ORDRE	BP 2022
042 (transfert entre sections)	275 800 €	042 (transfert entre sections-subv équipement)	1 200 €
023 (Virement à la section d'investissement)	9 131 765 €		
TOTALES DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 407 565 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 200 €
TOTAL FONCTIONNEMENT	9 822 770 €		9 822 770 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en dépenses d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2022 ci-dessous :

INVESTISSEMENT								
DEPENSES REELLES								
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	CA 2020	CA 2019	CA 2018
20 (immobilisations incorporelles)	301 500 €	261 500 €	15%	191 255,60 €	73%	1 727 955,40 €	1 742 089,56 €	1 723 000,00 €
204 (subventions d'équipements versées)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%			
21 (immobilisations corporelles)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%			
23 (Immobilisations en cours)	28 579 359 €	48 519 530 €	-41%	24 981 814,79 €	51%	9 303 027,71 €	2 387 586,60 €	895 384,41 €
13 (Subventions d'équipements)	0 €	0 €	0%	0,00 €	0%		1 167 040,00 €	
16 (Emprunts et dettes assimilées)	11 451 287 €	0 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	2 142 557,00 €	
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	40 332 126 €	48 781 030 €	-17%	25 173 070,39 €	52%	11 030 983,11 €	7 439 273,16 €	2 618 384,41 €
DEPENSES D'ORDRE								
040 (Transfert entre sections)	1 200 €	1 060 €	13%	1 059,00 €	100%	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 (Opérations patrimoniales)	405 000 €	756 600 €	-46%	753 487,73 €	100%	32 654,82 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	406 200 €	757 660 €	-46%	754 546,73 €	100%	32 654,82 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	40 738 326 €	49 538 690 €	-18%	25 927 617,12 €	52%	11 063 637,93 €	7 439 273,16 €	2 618 384,41 €

Il se décompose comme suit :



IMMOBILISATIONS :

-Immobilisations incorporelles :

Sont inscrits, dans ce chapitre, les crédits relatifs aux paiements :

- des frais de publication pour le lancement des marchés CSPS et technique du Jalon 2 Creuse/Haute-Vienne, pour un montant de 1,5K€,
- des **droits d'Usage** (nombre de supports * prix unitaire actualisé) restant à verser à ENEDIS (T4 2021 sur le jalon 1) et au Syndicat d'Energie SEHV.

*Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2021**, chapitre 20 « immobilisation incorporelles », un montant de **301 500€** (-+15% par rapport à 2021).*

-Immobilisations en cours :

-Sont inscrits dans ce chapitre les dépenses, du marché de travaux **FttH jalons 1 et 2**, des **prestations connexes** liées restant à engager ainsi que des enveloppes relatives à des travaux complémentaires sur le **marché « vie de réseau »** en cours. Un marché « **enfouissement** » sera lancé en 2022 ; un travail d'évaluation en collaboration avec le Département et les EPCI de la Haute-Vienne sera effectué dans le courant de l'année 2022. A cet effet, aucune enveloppe budgétaire n'est inscrite pour cette prestation en 2022.

comme évaluées ci-dessous :

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-258728658-20220127-CS102_D814B

N°814-37

Chapitre	Articles	Libellé article	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	CA 2021
Somme immobilisations en cours				28 579 359 €	48 519 530 €	24 981 814,79 €
Chap 23 - Immobilisations en cours	<i>Somme 238</i>			0 €	419 113 €	419 111,19 €
	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	<i>Avances sur marché 87 J1</i>	0 €	0 €	0,00 €
	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	<i>Avances sur marché 87 J2</i>	0 €	419 113 €	419 111,19 €
	<i>Somme 2315</i>			28 579 359 €	48 100 417 €	24 562 703,60 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché de travaux fth J1</i>	3 035 000 €	24 677 547 €	18 484 212,96 €
	2316	Immobilisations en cours	<i>Bandeaux verts avenant</i>	220 000 €	935 940 €	663 027,11 €
	2315	RAR N-1 immobilisations en cours	<i>RAR N-1</i>	2 549 170 €	11 329 155 €	0,00 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Prime retenu / non retenu candidats J2</i>	0 €	14 000 €	13 095,00 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché de travaux fth J2</i>	19 100 000 €	8 655 950 €	3 676 407,20 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Stockage poteaux Orange</i>	10 000 €	10 000 €	1 350,00 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>AMO technique marché fth 87/23</i>	150 000 €	150 000 €	192 577,40 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché CSPS</i>	20 000 €	18 000 €	28 132,00 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Marché Amiante</i>	50 563 €	20 000 €	34 789,51 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Etudes ORANGE/ENEDIS/SNCF</i>	60 000 €	250 000 €	217 980,18 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Raccordements Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, Etudes complémentaires...) marché Axione</i>	2 984 626 €	1 589 825 €	1 056 270,00 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, Etudes complémentaires...) sur devis</i>	300 000 €	350 000 €	157 799,47 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, Etudes complémentaires...) sur devis</i>	100 000 €	100 000 €	7 124,36 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Prestations complémentaires (Effacement, enfouissement de réseaux, nouveau marché à lancer en 2022.)</i>	0 €	0 €	0,00 €
	2315	Immobilisations en cours	<i>Autres</i>	0 €	0 €	29 938,41 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 23 « immobilisation incorporelles » un montant de **28 579 359€**.

REÇU EN PREFECTURE

Le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com

N°814-38

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Ce poste de dépenses correspond **aux premiers remboursements**, effectués par DORSAL, au titre des conventions **d'avances remboursables versées par le Département de la Haute-Vienne** comme indiqués ci-dessous :

- 1 960 230€ au titre de la convention « Avance sur recettes SPL »,
- 9 491 037€ au titre de la convention « Avance sur recettes FSN »

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 16 « emprunts et dettes assimilés » un montant de **11 451 267€**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Elles concernent des régularisations comptables sur les dotations aux amortissements (articles 281).

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 040 « opérations d'ordre et de transfert entre section » un montant de **1 200€**.

OPERATIONS PATRIMONIALES :

Cette dépense d'ordre correspond à une écriture de régularisation comptable (article 2315) portant sur le remboursement des avances déjà versées dans le cadre du marché FttHJ2.

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 041 « opérations patrimoniales » un montant de **405 000€**.

RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Il est proposé d'inscrire en recettes d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne le budget 2022 ci-dessous :

INVESTISSEMENT									
RECETTES REELLES									
	BP 2022	BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021	% Réalisation 2021	BP 2020	CA 2020	CA 2019	CA 2018
001 (résultat reporté)	10 626 318,63 €	8 504 695,61 €	25%		0%	9 957 718,76 €			0,00 €
13 (subvention d'investissement)	10 530 990 €	14 625 750 €	-28%	10 092 668,41 €	69%	3 812 900 €	5 218 309,96 €	5 541 662,83 €	3 376 850,50 €
16873 (Avances Remb) CD 87)	9 768 452 €	19 000 000 €	-49%	14 920 033,00 €	79%	13 900 000 €	4 359 650,00 €		2 000 000,00 €
168758 (Avances Remb) EPCI 87)	0 €	0 €		0,00 €	0%	0 €	0,00 €	6 954 306,00 €	2 142 557,00 €
1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €	2 281 291 €	-100%	2 281 291,00 €	100%	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	30 925 761 €	44 411 737 €	-30%	27 293 992 €	61%	27 670 619 €	9 577 959,96 €	12 495 968,83 €	7 519 407,50 €
RECETTES D'ORDRE									
040 (Transfert entre sections)	275 800 €	2 746 €	9944%	1 760,00 €	64%	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
041 (Opérations patrimoniales)	405 000 €	756 600 €	-46%	753 487,73 €	100%	772 000 €	32 654,82 €	0,00 €	0,00 €
021 (Virement de la section de fonctionnement)	9 131 785 €	4 367 607 €	109%	0,00 €	0%	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	9 812 565 €	5 126 953 €	91%	755 247,73 €	15%	772 000 €	32 654,82 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	40 738 326 €	49 538 690 €	-18%	28 049 240,14 €	57%	28 442 619 €	9 610 614,78 €	12 495 968,83 €	7 519 407,50 €

Il se décompose comme suit :

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT :

Sont inscrits, dans ce chapitre, les versements des conventions financières tels que listés ci-dessous

Chapitres	Articles	Libellé article	Libellé sous articles	BP 2022	BP 2021	Ecart en valeur BP 2022/BP 2021	% évol BP 2022/2021	CA 2021
Chap 13 - subventions d'investissement	Somme Subvention d'investissement			10 530 990 €	14 625 750 €	-4 094 760 €	-28%	10 092 668,41 €
	1311	Etat	Convention CDC FSN	6 210 000 €	10 742 960 €	-4 532 960 €	-42%	7 531 190,15 €
	1312	Région Nouvelle Aquitaine	Convention FttH Région jalon 1	585 990 €	585 990 €	0 €	0%	0,00 €
	1312	Région Nouvelle Aquitaine	Convention FttH Région jalon 2	1 630 000 €	1 800 000 €	-170 000 €	-9%	2 514 744,82 €
	1312	Région Nouvelle Aquitaine presta compl	Convention Région presta compl	26 000 €	28 251 €	-2 251 €	-8%	0,00 €
	1313	Département 87 Fth	Convention Fonds de concours fth CD 87	0 €	0 €	0 €		0,00 €
	1313	Département 87 Presta complémentaires	Conventions Département presta compl	58 000 €	30 930 €	27 070 €	88%	20 580,48 €
	13158	EPCI 87 Fth	Conventions Fonds de concours fth transformées en conventions d'AvRemb	0 €	0 €	0 €		0,00 €
	13158	EPCI 87 Presta autres	Conventions EPCI presta compl	21 000 €	37 619 €	-16 619 €	-44%	26 152,96 €
	1317	Fonds européens	FEDER	2 000 000 €	1 400 000 €	600 000 €	43%	0,00 €

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 13 « subventions d'investissement » un montant de **10 530 990€**.

EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES :

Sont inscrits dans ce chapitre le **solde** des conventions **d'avances remboursables** versées par le **Conseil Départemental de la Haute-Vienne** :

- 6 555 099€ au titre de la convention d'avance remboursable « avance sur recettes SPL »,
- 3 213 353€ au titre de la convention « avance sur recettes FSN »

Il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022**, chapitre 13 « subventions d'investissement » un montant de **9 768 452€**.

OPERATIONS D'ORDRE :

Elles concernent les régularisations comptables portant sur :

- les dotations aux amortissements (articles 281, chap 040) relatifs aux opérations de travaux complémentaires FttH terminées en 2021,
- le remboursement (article 238, chap 041) des avances déjà versées dans le cadre du marché FttHJ1,



-le transfert excédentaire de la section de fonctionnement vers la section d'investissement (chap 021)

Au total, il est proposé d'inscrire, sur le **budget 2022** :

- chapitre 040 « opérations d'ordre et transfert entre sections » un montant de **275 800€**
- chapitre 041 « opérations patrimoniales » un montant de **405 000€**
- chapitre 021 « virement de la section de fonctionnement » un montant de **9 131 765€**.

Au final, il est vous demandé d'inscrire sur la section d'investissement du Budget Annexe Haute-Vienne 2022, les crédits, ventilés par chapitre, comme indiqué ci-dessous.

INVESTISSEMENT			
DEPENSES REELLES	BP 2022	RECETTES REELLES	BP 2022
13 (subvention d'investissement)	0 €	001 (résultat 2021 reporté)	10 626 318,63 €
16 (Emprunts et dettes assimilées)	11 451 267 €	13 (subvention d'investissement)	10 530 990 €
20 (immobilisations incorporelles)	301 500 €	1641 (emprunts et dettes assimilées)	0 €
21 (immobilisations corporelles)	0 €	16873 (autres emprunts et dettes assimilées) - Dpt	9 768 452 €
23 (Immobilisations en cours)	28 579 359 €		
TOTALES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	40 332 126 €	TOTALES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	30 925 760 €
DEPENSES D'ORDRE	BP 2022	RECETTES D'ORDRE	BP 2022
040 (Transfert entre sections)	1 200 €	040 (Transfert entre sections)	275 800 €
041 (Opérations patrimoniales)	405 000 €	041 (Opérations patrimoniales)	405 000 €
		021 (Virement de la section de fonctionnement)	9 131 765 €
TOTALES DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	406 200 €	TOTALES RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	9 812 565 €
TOTAL INVESTISSEMENT	40 738 326 €		40 738 326 €

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical votent, à l'unanimité, le budget primitif 2022 dans sa totalité, au niveau du chapitre, tant pour le budget principal que pour les trois budgets annexes (budget annexe Corrèze, budget annexe Creuse et budget annexe Haute-Vienne)

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,




Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le : 09 février 2022

REÇU EN PREFECTURE

le 09/02/2022

Application agréée E-legalite.com